



Le conseiller municipal sierrois Patrick Bérode félicite René le Caignec, qui a gagné le Prix TechnoArk et Ville de Sierre pour son projet QSN Technology. LE NOUVELLISTE

UNE PREMIÈRE

# QSN Technology récompensée

**PASCAL CLAIVAZ**

Comme clients, il a déjà Carrefour, Nestlé, l'Oréal, Casino ou la Compagnie Nielsen. Hier, il obtenait le Prix TechnoArk - Ville de Sierre, dont c'était la première édition.

Il s'agit du créateur de la start up QSN Technology René le Caignec. Il y a deux ans, «Le Nouvelliste» s'était déjà fait l'écho de ses recherches sur l'identification d'objets par codes-barres. Cette fois, il a poussé l'application plus loin en l'intégrant sur l'internet mobile et en fournissant aux clients toutes les informations et services souhaités par un produit.

Par exemple, la technologie QSN (Quality and Safety Network) permet de brancher son i-phone sur le code-barres d'un produit publié dans le journal de Carrefour (numéro 2 mondial de la distribution.) Le client en retirera une foule d'informations supplémentaires sur les services, les programmes de fidélisation ou les fonctions de localisation. L'application mobile «Lecteur de Code» pour Carrefour a déjà donné lieu à 120 000 téléchargements en deux mois. L'innovation véritable, ce n'est pas la lecture du code-barres, c'est l'ensemble du système interconnecté qui va de la production à la vente, en passant par le stockage et le transport. «Le prix Tech-

*noArk-Ville de Sierre est capital», dira René le Caignec. «Il vient aider mon entreprise au moment du décollage, c'est-à-dire au moment le plus prometteur, mais aussi le plus dangereux.»*

**Valeur de 150 000 francs.** Le prix a une valeur de 150 000 francs: 30 000 francs en espèces et 40 000 francs de prêt sans intérêts, pour commencer. Le coaching et les services de l'Incubateur The Ark sont estimés à 70 000 francs. La location du bureau de 25 m<sup>2</sup> durant deux ans, soit une contre-valeur de 10 000 francs, est également offerte.

QSN Technology l'a emporté sur trente-trois autres projets concurrents en provenance de Suisse et d'Europe. C'est en 2006 que René Le Caignec démarrait son projet à Sierre. Objectif: coller aux besoins concrets des clients. Le lauréat a rendu hommage au site du TechnoArk et à la Suisse: «En France, il faudrait trois ans pour déposer un dossier CTI (innovation en technologies internet). A Sierre, cela m'a pris trois mois.»

L'an passé s'est tenu à Sierre le premier Mobile Workshop avec des géants commerciaux comme Carrefour, Casino, l'Oréal, Nielsen, Swisscom, La Poste française et La Poste suisse.